

Quoi préparer pour un départ précipité lors d'un épisode de violence conjugale

Pour vous protéger en vue d'un épisode de violence conjugale, préparez-vous à partir en prenant les mesures suivantes.

- 1.** Gardez une valise, une boîte ou un sac là où vous pouvez y avoir accès rapidement et facilement. Autant que possible, vous devriez mettre dans ce contenant les objets suivants :
 - Un double des clés de l'appartement ou de la maison ainsi que de la voiture.
 - De l'argent comptant, en petites coupures et en monnaie, pour pouvoir prendre un taxi ou faire un appel téléphonique.
 - Vos documents d'identité : passeport, carte d'assurance sociale, actes de naissance (le vôtre et ceux des enfants), dossier d'immigration, carte de citoyenneté, carte de statut d'autochtone.
 - Votre permis de conduire et une preuve d'immatriculation.
 - Votre carte d'assurance-maladie et votre dossier d'immunisation ainsi que ceux de vos enfants.
 - Vos livrets de banque, chèques, cartes de crédit et vos documents concernant l'hypothèque ou d'autres prêts bancaires.
 - Votre bail, vos titres de propriété, vos ententes de partenariat ou d'affaires, vos reçus de paiement du loyer ou de l'hypothèque.
 - Votre carnet d'adresses.
 - Une photo de votre ex-conjoint pour aider à l'identifier.
 - Une liste d'autres articles que vous pourrez revenir chercher plus tard.
- 2.** Assurez-vous que votre sac à main, votre portefeuille, vos papiers d'identité, vos clés et autres articles d'urgence se trouvent à un endroit facile et rapide d'accès pour vous (et que vous seule connaissez cet endroit) au cas où vous auriez à quitter la maison rapidement.
- 3.** Ouvrez un compte en banque séparé, à votre nom et faites envoyer les relevés bancaires à une autre adresse (un ami ou un membre de votre famille), de façon à ce que votre conjoint ne les voie pas.
- 4.** Vérifiez combien d'argent il y a dans votre compte conjoint, au cas où vous auriez à en retirer la moitié rapidement.
- 5.** Vous pouvez aider les enfants à se sauver en leur indiquant un lieu de rencontre où vous pourrez vous retrouver. Apprenez-leur le numéro de téléphone local du poste de police et dites-leur de composer le 9-1-1 en cas d'urgence (accidents, coups et blessures envers eux-mêmes ou votre personne ou s'ils se sentent en danger).
- 6.** Revoyez et vérifiez votre plan de sécurité régulièrement.